

A travers les journaux.

CONGREGATION ROMAINES.

Les congrégations romaines constituent dans l'Eglise des tribunaux de premier ordre qui, pour n'être pas en eux-mêmes infaillibles, méritent cependant tout le respect et toute la vénération des catholiques. Les cardinaux qui composent ces congrégations, disait le cardinal Taschereau, "sont des hommes éminents par leur savoir, habitués à traiter les affaires les plus difficiles; ils sont aidés par des consultants versés dans la théologie et le droit canonique, afin que rien ne manque aux jugements qu'ils sont appelés à rendre." C'est se tromper grandement que de croire qu'elles sont le théâtre où se jouent toutes les intrigues, et c'est manquer de respect envers l'autorité et nuire considérablement au salut des âmes, que de le dire ou de le laisser croire au peuple chrétien.

Aussi éprouvons-nous le besoin de mettre nos lecteurs en garde contre les gens mal informés qui attribuent aux intrigues menées à Rome par un rusé qui aurait trompé les cardinaux pendant 14 ans, le retard apporté à l'érection du diocèse de Montréal, dont Mgr Lartigue ne fut nommé titulaire qu'après quatorze ans de consécration épiscopale. La raison de ce retard est bel et bien l'opposition qu'y mettait le gouvernement anglais.

"Je trouve, écrivait Mgr Poynter, Vicaire Apostolique de Londres, à Mgr Plessis, que Mgr Lartigue s'inquiète beaucoup de son titre "in partibus infidelium", et croit que les choses iraient mieux s'il portait le titre d'Evêque de Montréal. Lord Bathurst y est tellement opposé que si je lui parlais maintenant de cette affaire, je causerais plus de mal que de bien." — (De l'"Action Sociale", de Québec.)

DANS LES CANTONS DE L'EST

Un journal de Sherbrooke, "La Tribune" publiait dernièrement une correspondance très intéressante de M. Gustave Richard, employé au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, sur l'accroissement considérable des Canadiens-français dans les Cantons de l'Est.

D'après M. Richard, qui a fait un travail très soigné sur la question, il appert qu'il y a aujourd'hui dans ces comtés qui furent réservés aux Anglais, une population totale de 263,219 âmes; sur ce nombre, il y a 178,379 Canadiens-français, 73,201 Anglais pro-

testants et 11,619 Anglais et Irlandais catholiques.

Il n'y a plus qu'un seul comté dont la majorité soit anglaise, c'est Brome; tous les autres comtés: Compton, Drummond, Arthabaska, Huntingdon, Mégantic, Missisquoi, Richmond, Wolfe, Shefford, Sherbrooke et Stanstead ont une majorité canadienne-française.

La ville de Sherbrooke, qui avait été fondée dans le but d'être le château-fort anglais des Cantons de l'Est, est aujourd'hui aux trois quarts française.

Deux journaux français sont publiés dans cette ville, l'un quotidien, "La Tribune," fondée depuis un an à peine, l'autre hebdomadaire, "L'Union des Cantons de l'Est."

Il y a aussi plusieurs autres journaux français publiés en ces cantons, comme "Le Journal," de Waterloo, "Le Mineur," de Thetford, etc. — (Du "Moniteur," de Hawkesbury.)

LA LOI LAVERGNE.

Les compagnies de chemins de fer, de transport et autres, sauf peut-être deux exceptions, paraissent bien déterminées à se moquer de la loi Lavergne.

C'est vraiment indignant. Voilà des compagnies qui vivent de l'argent des Canadiens-français et qui refusent de faire usage du français dans leurs rapports avec le public de langue française, formant la grande majorité dans cette province.

On viendra parler après cela des bonnes intentions de ces compagnies à l'égard de la langue française.

La loi ne suffit même pas pour les forcer à nous rendre justice. Il va falloir batailler devant les tribunaux.

Le gouvernement saura, nous l'espérons, faire tout son devoir en cette circonstance et poursuivre les compagnies qui se moquent de notre Législature et qui se mettent hors la loi délibérément. — (De la "Vérité," de Québec.)

LE DENIER DE ST PIERRE.

Le Bureau Général a discontinué, pour le moment, du moins, la contribution au Denier de St-Pierre. C'est la dernière des œuvres sociales de l'Union jetée par-dessus bord.

L'aide donnée à l'organisation de nouvelles paroisses franco-américaines, l'encouragement aux œuvres de jeunesse, la bonne lec-

ture hebdomadaire distribuée dans 25,000 foyers, la perspective d'établir une école industrielle pour les orphelins et une caisse écoière pour aider les enfants pauvres, mais doués de talents, à faire leur chemin, tout cela est évanoui, toutes ces espérances sont anéanties.

Est-ce bien dans l'intérêt de la société et de notre élément?

On a prêché tant de fois cependant, dans les congrès et ailleurs, aux congrès de Woonsocket et de Holyoke comme à celui de Southbridge, que le but ultime de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique était de faire de l'organisation nationale, la question financière n'étant qu'un moyen d'action.

On aura donc réussi à matérialiser les plus nobles sentiments de la société, à paralyser ses plus beaux efforts et à enchaîner ses énergies derrière un comptoir d'assurance.

Tout cela dans l'intérêt de la société et des Franco-Américains! — (De l'"Union", de Woonsocket.)

ENDORMEURS ET ENDORMEURS.

Connaissez-vous quelqu'un d'éveillé, d'actif à gérer ses affaires, de systématique, de logique dans sa conduite, de fidèle aux bons principes, de généreux au besoin, de fidèle aussi à ses vrais amis? Le voyez-vous en certaines occasions conseiller la modération, sembler retenir un élan d'enthousiasme intempestif selon lui? Cet homme est un endormeur si vous le voulez, mais un endormeur utile, nécessaire souvent. Il est endormeur à la façon des mères berçant leurs mioches pleurant et criant sans bon sens.

De ces endormeurs, énergiques par habitude, endormeurs par occasion, toujours prêts à se dévouer pour les bonnes causes, il n'y en a pas assez. Favorisons leur influence en faisant silence autour d'eux afin que leur voix, expression de la sagesse, porte loin. D'ailleurs, ces endormeurs bienfaisants, on les reconnaît vite à leur modestie et par la sympathie qu'on ressent à leur commerce.

Connaissez-vous ces autres — et ils sont nombreux, il me semble — énergiques et intéressés à leur commerce ou à leur profession, ingénieux à s'attirer la clientèle, plein de sollicitude pour la garder, faisant à cet effet des alliances louches avec des sociétés à tendances menaçantes à nos intérêts nationaux, mais fort honorables et avantageuses, leur assure-t-on? Vous leur demandez un acte généreux, désintéressé, pour la cause

acadienne, vous leur demandez un concours actif pour pousser de l'avant une entreprise patriotique; ils n'ont ni les moyens ni les loisirs de le faire: ce sont des endormeurs aveuglés et peureux. — (De l'"Evangéline," de Moncton.)

LE ROI GEORGES V.

Loin d'être le grand-maître de la Maçonnerie anglaise, le roi Georges n'est pas franc-maçon. Je me suis renseigné aux meilleures sources et j'en suis sûr. C'est le duc de Connaught qui a succédé à son frère comme grand-maître des Loges anglaises quand Edouard VII est monté sur le trône. Ce dernier était sans enthousiasme pour la secte à la tête de laquelle on l'avait placé. Son bon cœur lui inspirait une certaine sympathie pour les nombreuses œuvres de charité que les maçons anglais, contrairement à leurs confrères de France, entreprennent et soutiennent de leurs deniers; mais son bon sens se révoltait contre les mômeries qui accompagnent les "tenues" de la secte. Aussi ne pressa-t-il pas son fils d'y entrer. De son côté, le jeune prince ne se sentait pas attiré dans cette direction, et il demeura en dehors.

S'il n'est pas sectaire protestant — il l'a prouvé par la part qu'il a prise au rappel de la fameuse déclaration royale dans laquelle la foi catholique était odieusement outragée — le roi Georges V est sincèrement religieux, comme le prouve le message qu'il a envoyé aux quatre contrées du sud de l'Afrique à l'occasion de l'ouverture du premier Parlement de la Confédération. Il les assure qu'il sera avec eux en cette grande circonstance "par la pensée et par la prière"; il fait des vœux, pour que, "avec la bénédiction de Dieu, leur beau pays fasse chaque année des progrès et croisse en sagesse, en bonheur et en prospérité." — (Du "Pionnier," de Nominigüe.)

L'Union St-Joseph du Canada.

L'Union St-Joseph du Canada est une association catholique canadienne-française de bienfaisance.

Elle repose sur des bases solides, tant au point de vue des principes d'affaires qu'à celui de la charité chrétienne.

Elle est administrée avec sagesse et économie.

Elle a des taux avantageux.

Elle est un moyen de ralliement pour les Canadiens-français.